



Pour la cité humaine, les droits du piéton

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975- 7, Rue Major Martin – 69001 LYON

www.pietons69.e-monsite.com

Lyon, le 1^{er} juin 2023

Répondre à :

gascoiny1@gmail.com

Fiche N° 214 - Palais Saint Pierre, place des Terreaux
(Lyon 1^{er})

Demande de pose de rampes sur le perron



Le jardin public du Palais Saint Pierre est un véritable bijou de tranquillité en plein cœur de la ville. En été en particulier, ses grands arbres de diverses essences procurent des ombrages et une fraîcheur remarquables.

On y accède par un perron de quelques marches (photo ci-dessus). Mais hélas, les personnes âgées ou handicapées n'y trouvent pas les rampes qui leur seraient bien utiles ! Certes, il existe un ascenseur accessible à 15 m par une autre porte du bâtiment. Mais ce parcours est long et compliqué. Il faut appeler à l'interphone, s'annoncer, attendre l'ascenseur et gagner le jardin par un long, couloir sombre et sinueux. Alors qu'il serait tellement plus simple et rapide de se saisir de la rampe, en toute autonomie.

Le gardien nous a dit que cette question était très ancienne mais se heurtait à l'intransigeance de l'ABF, au titre de la protection des monuments classés. Sans autre raison, nous n'avons aucune raison de douter de ses dires. Donc, si tel est bien le cas, ce diktat serait proprement ridicule !

Car, à qui fera-t-on croire que deux bouts de rampes, ne dépassant pas 2 m et placés aux extrémités des marches, défigureraient l'édifice ?.

Aussi nous vous demandons d'intervenir à nouveau après de ce Service pour qu'il revienne sur une position aussi stupide que méprisante vis-à-vis de ces personnes et cesse enfin de les importuner inutilement, depuis si longtemps.

Destinataires :

- M. Grégory Doucet, maire de Lyon, Laurent Bosetti, Valentin Lungenstrass et Alexandre Chevalier, adjoints au maire.
Mme Yasmine Bouagga, maire du 1^{er} arrondissement
Commission Métropolitaine d'accessibilité
- Le Progrès